Clerac

Bulletin Communal

Juin 2001

N° 00

Mairie de CLERAC - Tél : 05 46 04 13 12 - Fax : 05 46 04 29 06 - E-mail : clerac@mairie17.com

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Présentation de la Municipalité	page 4
Présentation des Commissions	page 5
Le Budget	pages 6-7
Activités de la Commune	page 8
Recensement : quelques chiffres	page 9
Carte de la Commune	pages 10-11
Dossier : Le Musée	page 12
La Vie des Associations	pages 13-15
L'école de Clérac des années 60 à nos jours	pages 16-17
Appel à la population	page 18
Etat civil / Vie pratique	page 19

Le Mot du Maire

Chères Cléracaises,
Chers Cléracais,

A peine trois mois après la mise en place de votre nouvelle équipe municipale, conformément aux engagements pris lorsqu'elle a sollicité vos suffrages le 11 Mars dernier, le premier bulletin communal de Clérac est entre vos mains.

Ce premier numéro (00), même s'il a été conçu dans l'urgence par la commission Communication, porte déjà le titre de Bulletin Communal, notre volonté étant d'associer à notre équipe toutes celles et tous ceux d'entre vous qui désirent partager avec leurs concitoyens Cléracais : souvenirs, passions, expériences, créativité...

Nos colonnes leur seront donc largement ouvertes, et nous espérons vous compter nombreux pour l'édition de votre prochain Bulletin Communal n° 01.

A chaque parution , vous trouverez dans la rubrique "Activités de la Municipalité" toutes les informations sur les décisions prises par votre Conseil Municipal sur propositions des diverses commissions. Nous vous rappelons que les séances de ce conseil sont publiques, et que vous y serez les bienvenus.

Pour améliorer la communication avec vos élus, une permanence du Maire ou des Adjoints se tiendra tous les samedis de 10 heures à 12 heures. Pour ma part, je suis à votre disposition sur rendez-vous pour répondre à vos questions.

Souhaitant bonne chance à notre Bulletin Communal, maillon d'une communication meilleure entre toutes les Cléracaises et tous les Cléracais, mon équipe et moi-même, attentifs à vos attentes, vous prions d'agréer nos sentiments dévoués.

Guy PASQUET

L'équipe Municipale

Guy PASQUET
60 ans, **Maire**

Daniel BUREAU
45 ans, **1er Adjoint**

Jean-Marc AUDOIN
47 ans, **2ème Adjoint**

Evelyne COUTRAS
49 ans, **3ème Adjoint**

Marie-Bernadette MARTINEZ
45 ans, **4ème Adjoint**

Pascal PRIOUZEAU
39 ans

Jacky CHARLES
47 ans

Bernard EYHERAMOUNO
37 ans

Marie José BELLOT
58 ans

Michel QUOD
48 ans

Dominique MAUREL
42 ans

Dominique SOULARD
42 ans

Frédéric FAURIO
40 ans

Nathalie PEYREMOLE
34 ans

Jean-Jacques DUPRE
59 ans

Les employés Communaux

Au premier rang de gauche à droite :

Vincent Guérin	Agent d'entretien (Garderie)
Ginette Brunelière	Agent d'entretien (Cantine)
Anne-Marie Quod	Agent Administratif

Au deuxième rang de gauche à droite :

Denis Amblanc	Agent d'entretien
Jean-Philippe Bernard	Agent d'entretien
Geneviève Plat	Secrétaire de Mairie
Véronique Bertrand	Agent de service (Maternelle)

Absente sur la photo : Béatrice Manon : Agent de la Communauté de Commune (Musée)

Les Commissions

Bâtiments

Evelyne COUTRAS
Daniel BUREAU
Jacky CHARLES
Bernard EYHERAMOUNO
Michel QUOD

Voirie et Circulation

Jean Marc AUDOIN
Jacky CHARLES
Bernard EYHERAMOUNO
Frédéric FAURIO

Action Sanitaire et Sociale

Marie-Bernadette MARTINEZ
Marie-José BELLOT
Jean-Jacques DUPRE
Nathalie PEYREMOLE

Finances et Investissements

Frédéric FAURIO
Daniel BUREAU
Evelyne COUTRAS
Marie-Bernadette MARTINEZ
Dominique MAUREL

Culture, Loisirs, Sport et Jeunesse

Pascal PRIOUZEAU
Evelyne COUTRAS
Bernard EYHERAMOUNO
Dominique MAUREL
Nathalie PEYREMOLE
Dominique SOULARD

Urbanisme, Environnement, Qualité de la vie

Daniel BUREAU
Jean-Marc AUDOIN
Jean-Jacques DUPRE
Michel QUOD
Pascal PRIOUZEAU

Développement économique

Jean Jacques DUPRE
Daniel BUREAU
Evelyne COUTRAS
Frédéric FAURIO
Michel QUOD
Dominique SOULARD

Patrimoine et Tourisme

Dominique SOULARD
Jacky CHARLES
Bernard EYHERAMOUNO
Nathalie PEYREMOLE
Pascal PRIOUZEAU

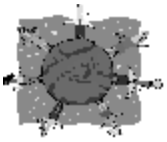

Communication

Dominique MAUREL
Marie-José BELLOT
Frédéric FAURIO
Nathalie PEYREMOLE
Pascal PRIOUZEAU

Education

Pascal PRIOUZEAU
Jean-Marc AUDOIN
Marie-José BELLOT
Jean-Jacques DUPRE
Marie-Bernadette MARTINEZ

Budget 2001

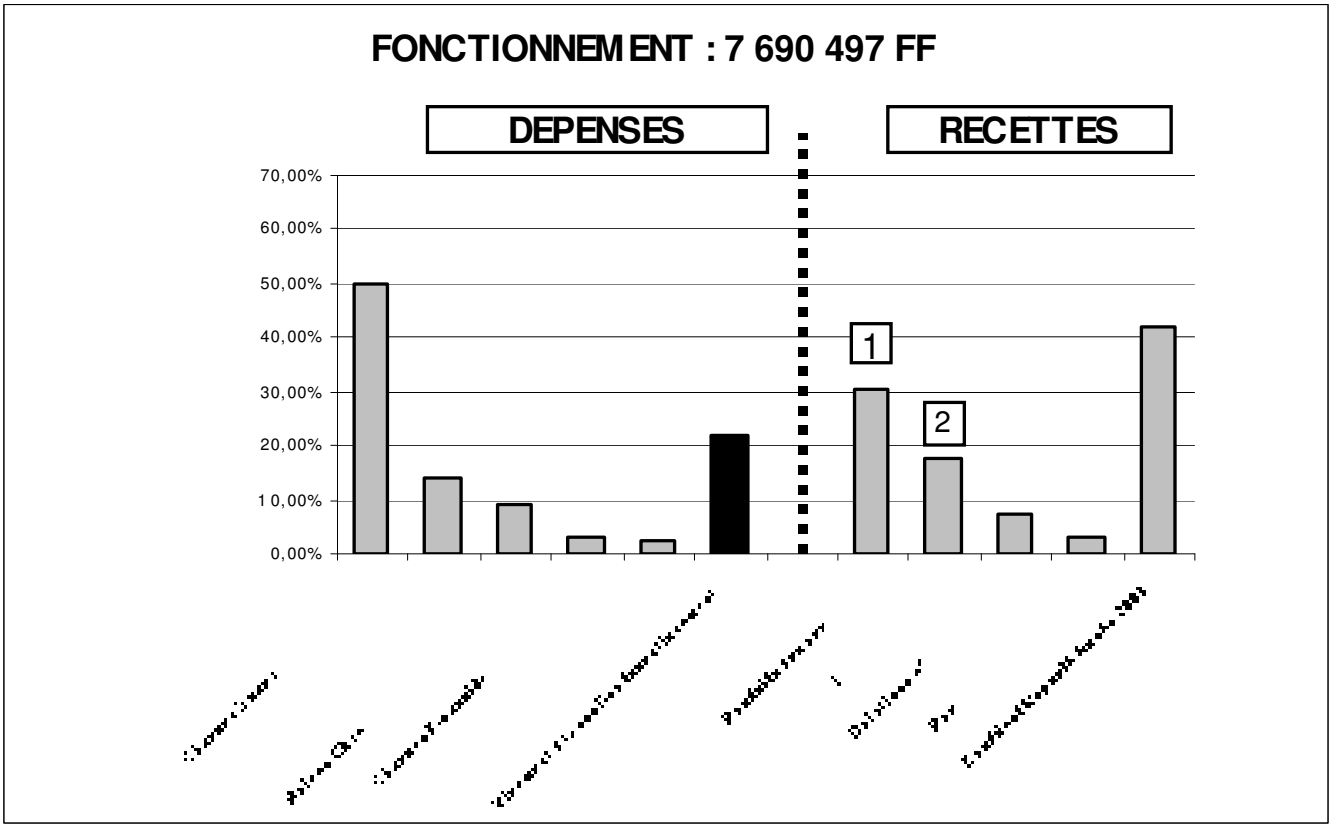
FONCTIONNEMENT : 7 690 497 FF
DEPENSES
RECETTES
70,00%
60,00%
50,00%
40,00%
30,00%
20,00%
10,00%
0,00%
1
2

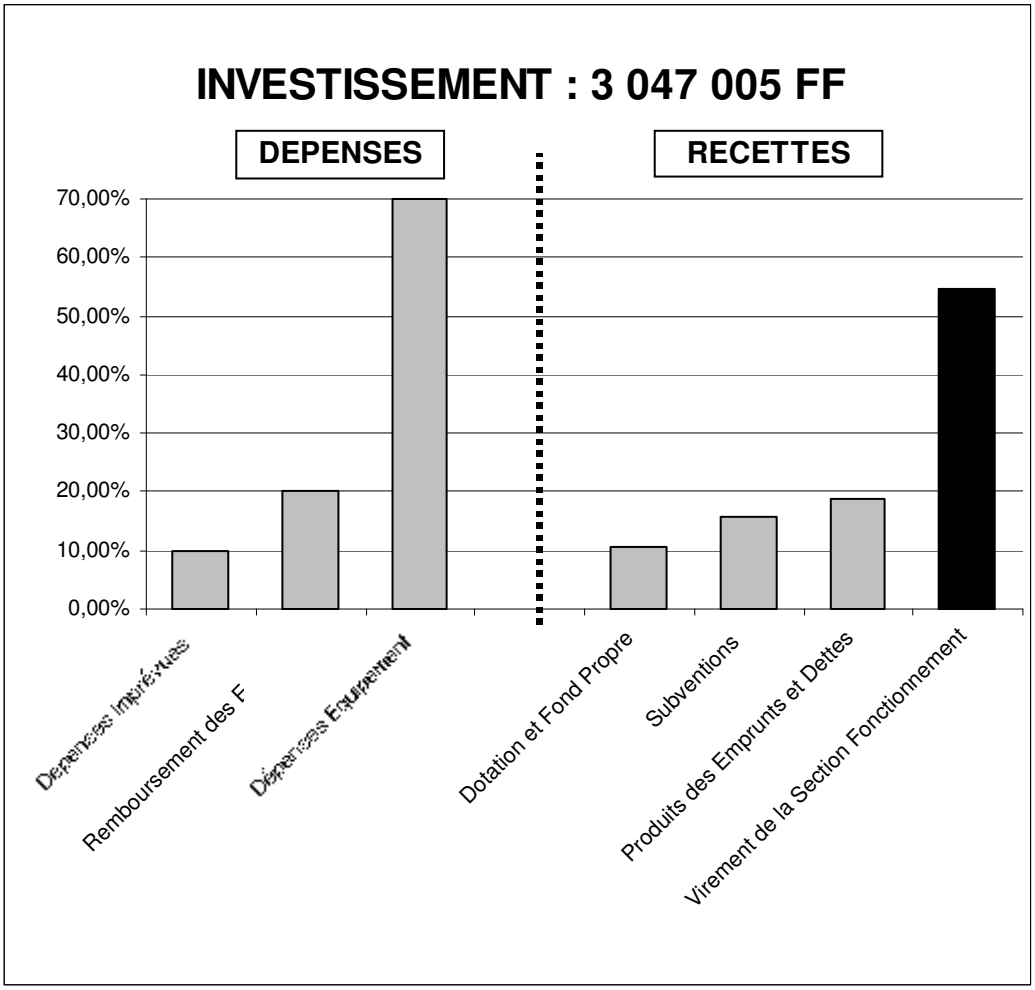
INVESTISSEMENT : 3 047 005 FF
DEPENSES
RECETTES
70,00%
60,00%
50,00%
40,00%
30,00%
20,00%
10,00%
0,00%
Remboursement des F
Dotation et Fond Propre
Subventions
Produits des Emprunts et Dettes
Virement de la Section Fonctionnement

Budget 2001

Le Budget 2000 laisse apparaître un excédent largement bénéficiaire (3 235 089 FF). Il permet en 2001 un investissement important (2 135 461 FF) dont une partie est listée dans la rubrique de la page suivante « Activités de la Municipalité » et sera réalisée dans les trois mois.
Si à court et moyen terme nos réserves financières pourront nous permettre certains investissements parmi des projets : étude de l'aménagement global du bourg, investissements dans les terrains constructibles, zones d'activités, revitalisation des commerces, etc…, nous devons à long terme être attentifs au déséquilibre de nos deux principales recettes : impôts et taxes à un niveau très bas (annotation 2 du graphique) et les produits des services (annotation 1 du graphique) dont la plus grande partie reste conditionnée par l'activité de Sotrival (Centre Technique d'Enfouissement).

FONCTIONNEMENT :

Les Recettes de Fonctionnement sont constituées :

- Des Produits de Service (contribution SOTRIVAL)		2 333 464 FF (1)
- Des Impôts et Taxes (Taxe habitation, foncière, professionnelle)		1 335 726 FF (2)
- Des Dotations de l'Etat et du Département		569 318 FF
- Des Revenus des Immeubles		216 900 FF
- L'excédent reporté de l'année 2000		3 235 089 FF
	TOTAL	**7 690 497 FF**

DETAIL DES PRODUITS FISCAUX

TAXES	TAUX D'IMPOSITION		Année 2000		**Année 2001**
	Moyenne nationale	Moyenne départementale	Commune	Résultat	**Commune**
HABITATION	13.5 %	10.71 %	3.66 %	124 806 FF	**3.77 %**
FONCIERE (Bâti)	17.23 %	21.9 %	4.83 %	232 564 FF	**4.97 %**
FONCIERE (Non Bâti)	40.88 %	45.10 %	19.41 %	540 736 FF	**19.99 %**
PROFESSIONNELLE	14.80	10.61 %	2.30 %	593 630 FF	**2.37 %**
			TOTAL	1 000 737 FF	

Pour l'année 2001, le Conseil Municipal a décidé une augmentation de 3 % des Taxes Communales (Voir Tableau ci-dessus). La base d'imposition est fixée par les Services Fiscaux, elle est indépendante des divers taux communaux, départementaux, communautaires et régionaux.

Malgré cette augmentation, les taux d'imposition de la commune restent très largement inférieurs aux moyennes nationales et départementales.

Les Dépenses de Fonctionnement sont :

- Des Charges à Caractère Général		3 838 100 FF
- Des Charges de Personnel		1 087 200 FF
- Autres Charges Courantes		685 078 FF
- Des Charges Financières (Emprunts)		216 681 FF
- Des Dépenses Imprévues		196 732 FF
- Le Virement à la Section Investissement		1 666 706 FF
	TOTAL	**7 690 497 FF**

Activités de la Municipalité

Nos premières actions ont été programmées suivant un certain nombre d'axes qui nous semblent importants :

Rénovation du patrimoine immobilier communal :

- Logement n° 8 (Mme Caille) : les 2 portes d'entrée seront changées *délai octobre*
- Logement n° 9 (non occupé depuis 2 ans) : il sera remis à neuf pour location *délai octobre*
- Maison des Associations : le chauffage soufflant ne répondant pas au cahier des charges initial, sera repris et remplacé par un chauffage à cassettes rayonnantes en plafond *délai octobre*
- Les menuiseries à l'arrière de la Poste en mauvais état et ayant subi dernièrement une effraction seront changées et sécurisées *délai octobre*

Travaux Voirie :

Un effort tout particulier a été fait sur ce poste, malgré les difficultés actuelles de gestion des Voies Communales et des Chemins Ruraux (VC et CR) dues à l'après tempête. Les critères retenus pour établir les priorités sont les suivants : désertes des villages et drainage des eaux dans les fossés. Une liste des travaux pour 2001 a été communiquée au Syndicat Intercommunal qui réalisera les travaux en fonction de ses disponibilités et de son planning.

Pour 2001, le conseil municipal a décidé, pour la voirie qui le concerne (VC et CR), de faire effectuer par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage, une opération de fauchage supplémentaire.

Bourg et lieux publics :

Le Conseil Municipal a décidé de rendre plus attractif le bourg, plus fonctionnel les lieux publics. Un projet d'aménagement global est à l'étude. Le dossier Assainissement est sur le bureau de la DDE.
Des investissements provisoires ou définitifs, selon les cas, sont ou seront réalisés rapidement :

- Bancs, poubelles en pierre, jardinières et balconnières fleuries de la place de la Mairie, de la place de l'église, du parking de la Salle des associations… *immédiat*
- Panneau d'affichage de la Mairie *délai juillet*
- Chaises de cérémonie pour la Salle des Mariages de la Mairie *délai juillet*
- Illuminations pour fêtes : bâtiment Mairie, rues du village ... *délai novembre*
- Aménagement de l'aire de Fradon (colonnes tri sélectif et abri-bus scolaire) *délai septembre*

Sports, Culture, Loisirs, Education :

- Aménagement final du terrain annexe de football *délai iuillet*
- Sablage du terrain d'honneur de football *immédiat*
- Mobilier scolaire des classes CP, CE *délai rentrée*
- Changement du mobilier de la cantine *délai rentrée*
- Acquisition de 2 postes informatiques supplémentaires à l'école (soit 4 postes au total en réseau) pour l'aménagement d'un atelier informatique accessible aux adultes et à l'école *délai septembre*
- Achat de tables pour la salle des fêtes (actuellement propriété des associations) *délai juillet*
- Aménagement définitif du mur de tennis (grillage, peinture, accessoires) *délai août*
- Simplification des tarifs de location de la salle des Fêtes. *immédiat*

Notre action (financée dans le budget 2001) **sera poursuivie** en fonction de la disponibilité des entreprises et du bouclage définitif de certains dossiers **dans le dernier trimestre 2001** (chauffage et éclairage de l'église, mur et abords du cimetière, etc...).

Recensement : quelques chiffres

Population de Clérac depuis 1962 :

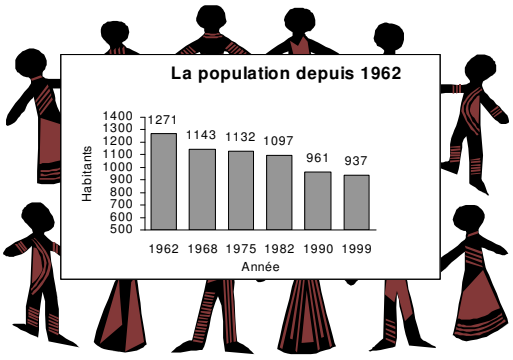

Au 8 mars 1999, Clérac compte 937 habitants (466 hommes et 471 femmes), soit une densité de 22 habitants au km². La population est en légère baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 24 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a perdu 195 habitants.

Evolution de la population entre 1975 et 1999

Au cours des années quatre-vingt-dix, le déficit naturel a très fortement contribué à la baisse de la population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 61 naissances et 110 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 49 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 25 personnes.

Répartition jeunes et seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que dans l'ensemble du département. Les 99 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 10,6 % de la population ; cette proportion est de 10.4 % dans le département. Les 182 jeunes de moins de 20 ans représentent 19,4 % de la population ; à comparer à 21,9 % dans le département.

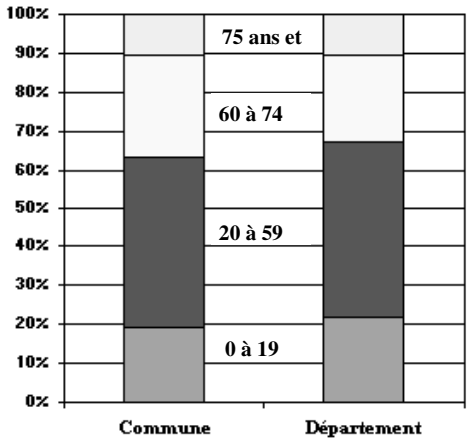

La population active

Parmi les 937 habitants de la commune , 404 personnes sont actives : 226 hommes et 178 femmes. Au moment du recensement, 49 de ces actifs cherchent un emploi et 354 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 42 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; l'autre moitié va travailler en dehors.

Carte de la commune

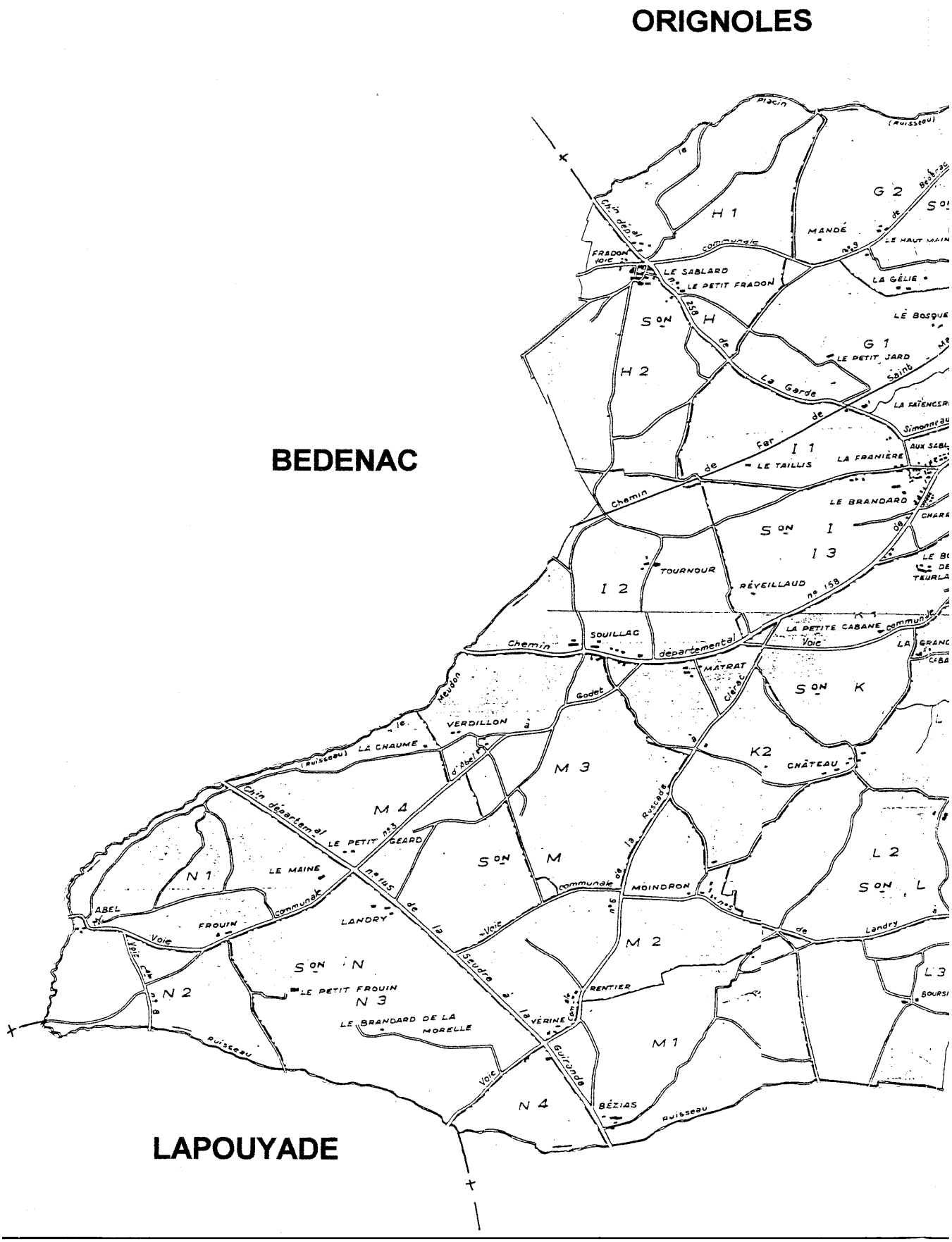

Carte de la commune

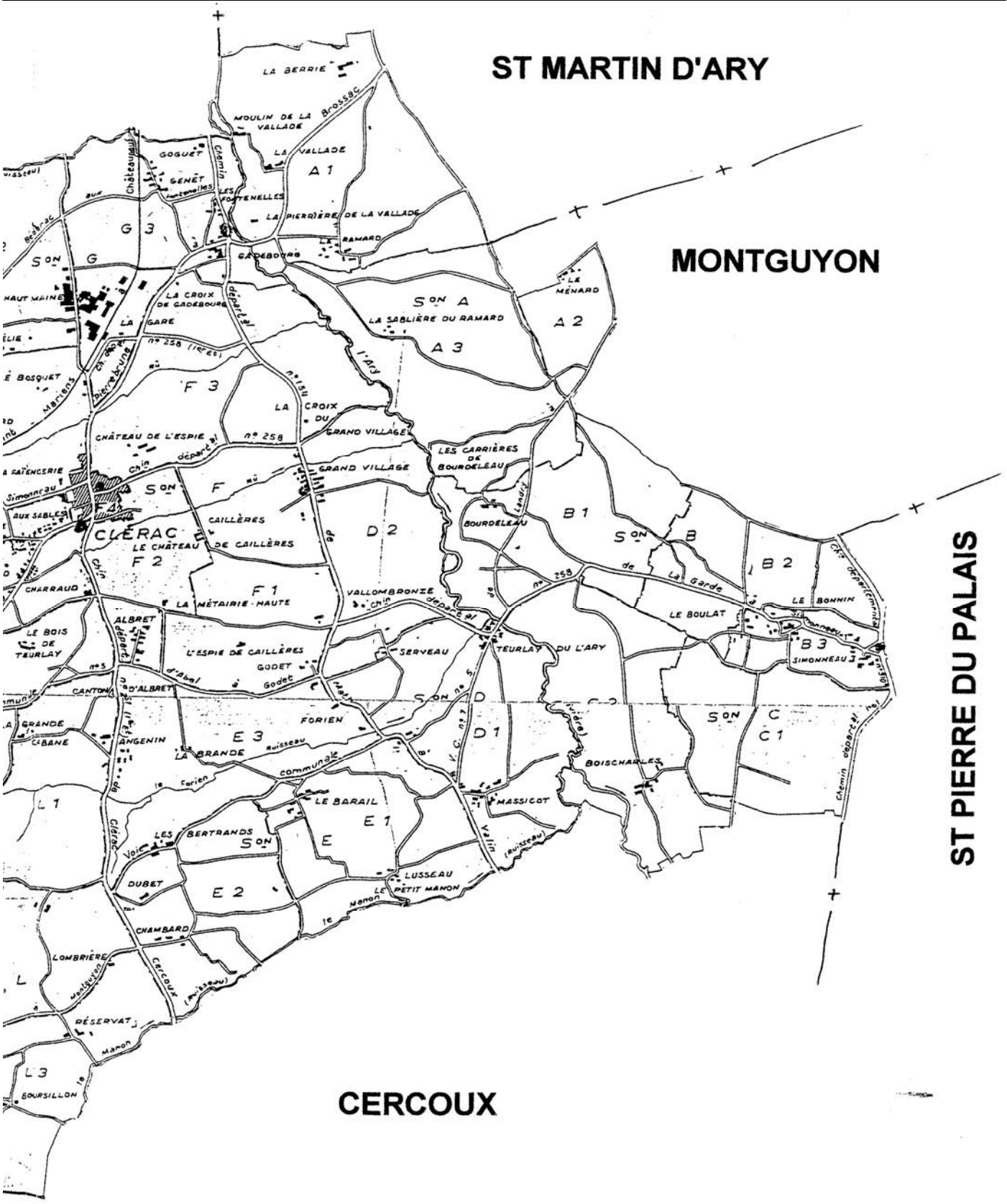

Dossier : Le Musée

MUSEE des METIERS & TRADITIONS POPULAIRES

Cela faisait longtemps que Mr René SOULARD, artisan ébéniste bien connu, collectionnait des anciens outils représentant les métiers d'autrefois. En 1988, lui vient alors l'idée de réaliser un musée dont l'emplacement était tout trouvé : le presbytère à l'architecture saintongeaise, jouxtant l'église, un cadre idéal. Après avoir présenté son projet, il devra attendre plusieurs années pour qu'enfin la réalisation soit envisagée. Son rêve allait pouvoir devenir réalité ! Aussi, dès qu'il obtient le feu vert, il se met au travail pour concrétiser son projet. Ce qui allait entraîner avec lui la restauration de l'ancien presbytère, puis celle de l'église tout près. Aujourd'hui, c'est un ensemble de bâtiments entièrement rénovés avec goût (façade ravalée, moellons apparents...) par des artisans locaux. Depuis le 1er juin 1996, la commune possède un Musée des vieux métiers disparus.

Huit Métiers

La rénovation de la cure a permis la création de sept salles dont l'intérieur a été entièrement aménagé par M. Soulard (panneaux, vitres de séparation, décoration....). Huit métiers ont trouvé leur place au rez-de-chaussée. La partie centrale a accueilli le menuisier, le tonnelier, le sabotier, une aile le forgeron, le charron, le charpentier et le résinier tandis qu'une autre présente l'agriculteur. Un circuit de visite fut ainsi organisé, en traversant les salles, dans lesquelles la présentation des outils soigneusement réalisée s'accompagne d'une exposition de photographies , montrant l'artisan à l'ouvrage. Par souci de précision et du travail soigné, M. Soulard a lui-même élaboré les écriteaux présentant le nom de chaque outil. Bien que retraité, il est très actif et ne compte plus les heures passées pour la réalisation de ce musée.

Sans sa création, les techniques, l'outillage, les savoir-faire artisanaux qui les mettent en oeuvre, la conservation, la sensibilisation, la protection et la transmission de ce patrimoine culturel rural ne seraient pas possibles. Mais en dehors de ce maintien *in situ* des objets, il a permis l'affirmation de la culture et de l'identité locale. Ce musée d'ethnologie saintongeaise est plus qu'un simple musée, il s'agit aussi d'un centre de vie à Clérac, où des expositions thématiques circulent régulièrement.

L'agriculteur : La vie économique des bourgs tournait autour du travail de la terre et formait une chaîne cohérente. Le vrai paysan était attaché à la glèbe, il ne vivait que par elle et pour elle, accomplissait ses travaux avec une sorte de recueillement, sans hâte et sans fièvre. Entre la terre et l'homme ne s'interposaient que de simples outils, que l'on se transmettait de père en fils pendant plusieurs générations et dont le bois poli par tant de mains, devenait luisant comme l'ivoire. De plus en plus les machines remplacent les outils et même les animaux. Les tracteurs remplacent les chevaux et les grands bœufs pour les foins, les moissons, les vendanges et les labours.

Le résinier : Le gemmage est l'opération que l'on fait subir au pin pour en extraire la résine ou gemme qui, par distillation est transformée en essence térébenthine et en produits secs : brai (résidu pâteux), colophane (résine jaune solide, transparente). C'était l'un des plus beaux revenus de la forêt. La distillerie de Clérac est fermée depuis 1966.

Le travail du bois et du fer, les tours de main d'autrefois. Le bois et le fer sont, après la pierre, les premiers matériaux que l'homme utilisa pour se protéger et pour s'exprimer. Matériaux utilisés par **le charpentier, le menuisier, le charron, le forgeron, le tonnelier et le sabotier.**

(d'après diverses sources)

Le temps d'un après-midi au Musée, retrouvons des souvenirs d'enfance, des anecdotes de veillées avec les grands-parents et les voisins ; partageons-les avec nos enfants et nos amis…

Le Musée est ouvert tous les jours
(sauf le lundi)
du 1er mai au 31 octobre
de 10h à 12h et de 14h à 18h30

La Vie des Associations

UNION SPORTIVE DE TENNIS CLERAC

Le court de tennis de Clérac est un terrain communal. Il a été construit en 1977 par des bénévoles.
La section tennis n'étant plus affiliée à la Fédération Française de Tennis, le Club ne peut organiser de compétitions officielles.
Pour pouvoir pratiquer du tennis loisir, vous devez prendre une carte dont le coût est :

- Adultes : 60 Frs - Jeunes : 30 Frs

Ces cartes sont à votre disposition à l'Epicerie FOUCAUD et chez Mme et M. RODRIGUES. Ces derniers vous remettront la clé du court contre présentation de votre carte. Il conviendra de rapporter la clé après chaque match. Un tableau de réservation est en place contre la buvette de la pétanque. Vous devez vous inscrire pour pouvoir jouer.
En outre, le court est éclairé depuis 1 an. Un mur d'entraînement a été construit à l'automne 2000.
Durant la deuxième quinzaine d'Août, comme tous les ans, un tournoi de jeunes est organisé.
Pour tous renseignements vous pouvez contacter Serge REY au 05 46 04 20 10

UNION SPORTIVE CLERACAISE

Le 28 mai 1927, naissait l'U.S.C.
Elle avait pour mission de favoriser la préparation des jeunes gens au service militaire et de pratiquer tous les sports pour le développement et l'éducation physique.
Moralement : un programme d'éducation morale et civique était destiné à développer l'attachement des jeunes gens aux bonnes institutions et à entretenir entre eux des liens d'estime et de bonne camaraderie.
Actuellement, même si avec le temps passé, les choses ont quelque peu évolué, le but en est resté intact. A savoir : continuer à fournir un divertissement à nos habitants et en particulier aux jeunes (le club compte plus de 100 licenciés dont deux tiers de jeunes de 5 à 15 ans).
Pour le bon encadrement de ces jeunes , le club envoie tous les ans des personnes en formation départementale d'Educateurs ; Le résultat est prometteur car nos équipes de jeunes sont très bien classées sur le plan départemental.
En conclusion : discipline à poursuivre !

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'Amicale a été crée le 1er Juillet 1975, son président était M. Gabriel NAU.
A la mort de M. NAU en 1996, M. Gérard Blanchet-Duhard fut désigné président le 3 août 1986.
Il a arrêté ses fonctions pour raison de santé le 29 mars 1992.
Depuis 1992, M. Jacques Noinin assure la présidence de l'Amicale.

Les manifestations de l'année 2001 :

- **19 Mars** : Commémoration de la Fin de la Guerre d'Algérie au Monument aux Morts de Clérac. Une gerbe à été offerte par la F.N.C.A. du comité de Montendre .
- **8 Mai** : Commémoration au Monument aux Morts avec remise de médaille à M. Henri Niberon qui fut décoré de la Croix du Combattant. Un pot de l'amitié a été servi suivi du repas traditionnel.
- **Prochaine manifestation, le 11 Novembre** : Commémoration au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur et d'un repas.

La Vie des Associations

CLUB DES AINES RURAUX

Le 10 Janvier 1972 « L'Amicale de Haute-Saintonge » est inscrite au Journal officiel. L'Abbé Jean Guélin, les paroissiens et paroissiennes en sont les piliers. Madame Danielle Pasquet et les enfants animent le goûter pour les personnes âgées. Madame Henriette Nau (de Teurlay) est présidente. Chaque année, un voyage est organisé, subventionné par la Mutualité Sociale Agricole, une aide de la Commune et de l'usine A.G.S.
En Novembre 1978, une nouvelle association, « Le Club de l'amitié », est formée par Monsieur Marcel Etienne. Il est président jusqu'en 1992, date de son décès. Il y a 84 adhérents.
Il organise de nombreux voyages d'une semaine. C'est la période de rêve, les personnes avaient peu voyagé, ce n'était pas dans les mœurs.
Des travaux manuels sont réalisés, puis vendus lors de la Fête, pour agrémenter la vie du Club et ses repas. Ils s'effectuent sous la direction de Mesdames Albiac et Merle du centre de Formation en économie sociale et familiale de la M.S.A.
Le 21 mai 1986, ce Club est devenu « Club des Ainés Ruraux ».
Madame Irène Argoulon assure la présidence en 1992 ; il y a un repas par an, les goûters sont revus, et des sorties d'une journée organisées, comme au tout début. Elle donne sa démission en Août 1995, pour des raisons de santé. A cette date Monsieur Raymond Furet prend la relève et assure désormais la présidence

Le bureau (de gauche à droite) :
Madame Lucette LESNE
Monsieur René LESNE
Monsieur Raymond FURET
Madame Simone PINAUD
Madame Arlette ROBIC
Monsieur Albert TROCHUT

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

Cette Association Cynégétique est constituée de 161 membres dont 106 de la commune et 55 propriétaires ou résidents de l'extérieur de Clérac.
Elle fut créée par M. Albert Furet et appelée Société de Chasse de 1951 à 1969 et ACCA de 1969 à nos jours (Association de Chasse Communale Agréé par la loi du 10 juillet 1964).
Ses Présidents :

de 1952-1958 : Albert Furet, De 1958 à 1969 : Osma Audoin
De 1969 à 1972 : Paul Seurin De 1972 à 2001 : Pierre Pasquet

La chasse : Pratique souvent mal comprise ou méconnue et entachée par de mauvais exemples, son utilité principale est l'équilibre de la faune et la flore tout en maintenant l'état de conservation des populations existantes.
Saison 2001-2002 :
Permis de chasse départemental : Il est nécessaire de souscrire une assurance, d'acquitter le timbre fédéral et le timbre « grand gibier ». L'imprimé de demande de validation qui était disponible en mairie sera désormais remplacé au profit d'un document de validation du permis pris au Crédit Agricole.
Permis de chasse national : La cotisation « grand gibier » sera prise au Crédit Agricole. Le timbre « gibier d'eau » est obligatoire pour la chasse à la tonne et est à retirer à la Perception.
Permis accompagné : Il faut avoir un parrain, être en possession de l'attestation de réussite à l'examen, avoir 15 ans et 1 arme pour 2 chasseurs. Le permis Vacances ou temporaire est valable 9 jours.
Chasse de nuit : depuis le 30 Mai 2001, l'Assemblée Nationale permet aux chasseurs de « gibier d'eau » de chasser toutes les nuits de la semaine.

La Vie des Associations

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Clérac a été créé officiellement le 16 septembre 1967 avec pour président Monsieur Gérard **Blanchet-Duhard**. L'objectif déclaré de l'association est « l'organisation des fêtes et réjouissances à l'intérieur de la commune pour l'amélioration des loisirs des jeunes ». Par ordre chronologique la relève a été assurée par MM. Guy **Garceau,** Guy **Pasquet**, Jacky **Charles** et le président actuel Bernard **Eyhéramouno**.

- **11ème journée plein air, le samedi 30 juin :**

Cette année, en collaboration avec la société de chasse, le comité des fêtes organisera, pour sa onzième édition, la journée plein air ayant pour thème le Far West. Des ateliers seront proposés aux enfants l'après-midi avec initiation à l'équitation, tresses indiennes, tir à l'arc, etc… Ces jeunes, avant le repas, nous présenteront un spectacle qui précédera la représentation des professionnels de la voltige et du dressage équestre (Dominique **Coineau** (fête du cheval à Royan) associé, pour l'occasion, à Michel **Vallaeys** (ferme équestre du Taillan à St Martin d'Ary).

Le repas « grillades » sera animé par quelques cascades supplémentaires et des chanteurs. La soirée se poursuivra par un bal populaire, avec cette année une sono qui nous vient du sud des Landes « spécialiste de la fête ». Alors comme l'an dernier, venez nombreux ! (Record à battre 550 convives).

- **Fête foraine, les 31 août, 1er et 02 septembre 2001 :**

Vendredi soir : bal gratuit. Samedi après-midi : course cycliste ; le samedi soir : feu d'artifice, avec Bandas et majorettes, suivi d'un bal gratuit. Le dimanche matin : concours de belote ; l'après-midi : démonstration de motos trial ; pour la première fois, durant toute la journée : une brocante vide-grenier à laquelle nous invitons la population à participer.

Le comité des fêtes reste ouvert aux personnes désirant participer à l'animation de la commune, il suffit de se faire connaître auprès d'un des membres, vous serez les bienvenus.

UNION DE LA PETANQUE CLERACAISE

L'Union Pétanque Cléracaise fut créée en 1988 par Joël Ferraroli.
Trois présidents se sont succédés : Joël Ferraroli, Jean-Paul Sicaud, et aujourd'hui Alain Rambeaud.
A ce jour, le club compte une vingtaine de licenciés, alors qu'il a été dans le passé d'une cinquantaine.
Le terrain fut aménagé et équipé par toute une équipe de bénévoles. Il dispose depuis trois ans d'un nouvel éclairage, réalisé et financé par la Municipalité.
L'U.P.C. organise trois à quatre concours officiels, durant la saison, en fonction des calendriers fixés par le secteur Haute Saintonge. De même, elle organise des concours nocturnes dotés de lots, ainsi que des concours amicaux, ouverts à tous (ex : Journée Plein-Air et Fête Locale)

CALENDRIER 2001 :

Concours OFFICIELS (**réservés aux licenciés**)
- Doublette Dimanche 25 Février
- Doublette les Samedi 14 Avril, 12 Mai et 16 Juin

Concours NOCTURNES **(ouvert à tous)**
- Les vendredis soirs à 21 h aux dates :
- 01 Juin - 08 Juin - 15 Juin - 22 Juin - 29 Juin
- Doublette Samedi 19 Mai
- Fête Locale 1er W.E. de Septembre

Loto : date non définie

Un peu d'histoire :
L'ECOLE de CLERAC des années 60 à nos jours

Pour actuellement trois classes, les dimensions de l'école de Clérac attestent d'un passé qui ne souffre pas la comparaison avec le devenir de l'établissement à la fin du XXème siècle. L'évolution vers une baisse fulgurante des effectifs en quelques décennies, pour peu qu'elle susciterait de vifs regrets chez les nostalgiques d'une temps révolu, ne trouvera matière à consolation que dans le déclin partagé de toutes les écoles de la région.

A l'arrivée de Monsieur Blanc à la direction de "l'école de Garçons" en 1962, on ne comptait pas moins de deux cent cinquante enfants répartis en six classes, dont chacune contenait entre trente et cinquante élèves. Mme Chabot tenait la direction de l'autre partie de l'école, nommée "école de Filles" même si ça ne se justifiait pas, car, malgré leur nomination très spécifique, ces deux directions séparées - *Garçons* et *Filles* - ne géraient en fait qu'un seul et même établissement entièrement mixte. La cantine servait plus de deux cents couverts, ce qui nous donne sensiblement une idée de l'effervescence scolaire d'alors. Longtemps, l'école continuera à garder ses six classes malgré une érosion logique des effectifs dans les années 70.

En 1975, Mme Chabot partit à la retraite et Mme Ceyral prit la direction de "l'école de Filles". Monsieur Blanc gardait la direction de "l'école de garçons". Ce ne sera que cinq ans plus tard, en 1980, que sera supprimée la sixième classe; il faudra alors beaucoup moins d'années à l'école pour perdre bientôt deux autres classes.

S'il est un temps de la vie scolaire qui est resté dans la mémoire collective par la richesse des souvenirs, c'est celui où s'effectuaient sur quelques jours les voyages et séjours auxquels participaient enfants, enseignants et parents. Avant 1975, au début du mois de juillet, les grandes classes partaient trois ou quatre jours respirer un autre air à La Baule, en Dordogne, au Pays Basque ou à Perpignan. En 1975, l'école innova, d'abord par la saison, en décembre, et par l'activité: les élèves du cours moyen partirent trois semaines en classe de neige à La Pierre-Saint-Martin. On peut s'étonner de tant de jours passés dans les Pyrénées, mais trois semaines étaient effectivement la durée normale des classes de neige à cette époque-là. C'était long et c'était onéreux, ce qui amena l'école, dès l'année suivante, à organiser elle-même ses séjours à la neige. Pendant dix ans, à Bagnères-de-Bigorre, les élèves, enseignants et parents logèrent à l'hôtel Tivoli (les élèves disaient "Vite au lit"...). Suite à un désaccord, l'école changea de résidence en 86 et se logea à l'hôtel Solférino de Luz-Saint-Sauveur, et les séjours à la neige ainsi perdurèrent au prix d'une savante organisation. Deux femmes du groupe préparaient copieusement les dîners

L'ECOLE de CLERAC des années 60 à nos jours

et les adultes participaient à la plonge... L'école vivait la neige en toute autonomie. Ce régime d'exception durerait jusqu'en 1991.

L'école connut sa première fête en plein air lors de la commémoration du bicentenaire de la Révolution en juin 1989. La manifestation de grande ampleur se déroula sur la pelouse, devant la mairie, avec le spectacle des enfants sur le thème révolutionnaire suivi d'un dîner et d'un bal populaire sous les étoiles.

A ce moment-là, l'établissement scolaire ne comptait plus qu'une direction (depuis 1984) et que quatre classes (depuis 1987). Après vingt-neuf ans de service, Monsieur Blanc quitta l'école de Clérac en 1991, remplacé par Monsieur Rousseau. A la rentrée de septembre, quatre-vingt-dix élèves étaient scolarisés. La quatrième classe fermerait deux ans plus tard, en 1993.

En janvier 92 fut inaugurée une nouvelle période de sorties scolaires dites "classes de découverte" à raison d'une tous les deux ans. On peut les énumérer dans l'ordre: classe de neige dans les Pyrénées (janvier 92), classe verte à la montagne (mai 94), classe de mer à Oléron (mai 96), classe préhistoire en Corrèze (juin 98) et Futuroscope (mai 2000).

A partir de novembre 1997, les instituteurs ont cessé de garder les élèves à la cantine. Un jeune homme a alors été embauché pour assurer cette fonction.

La garderie de l'école a été ouverte en janvier 1998.

Les années 90 ont connu au mois de juin une succession de mises en scène théâtrales dans la salle communale de Clérac. Parallèlement se sont organisées presque tous les ans des kermesses sur la pelouse le dimanche après-midi: le concept de fête en plein air entrait définitivement dans les mœurs scolaires à Clérac.

Aujourd'hui, en 2001, avec ses trois classes, l'école compte soixante-sept élèves et va changer de direction avec le départ annoncé de Monsieur Rousseau.

L'introduction de l'informatique dans les écoles a marqué le passage vers le nouveau siècle. Cette période que nous vivons en inscrivant les faits dans la nature des choses fera pourtant date dans l'histoire. L'école de Clérac va aussi changer bientôt le profil de ses classes en optant pour la modernité dans le choix de son mobilier scolaire de conception nouvelle. Ainsi, l'Histoire en marche ne s'arrête jamais, voit les enfants et les adultes passer, change les visages et les paysages, mais l'école, pilier à la source de notre culture et de notre identité collectives, demeure et doit demeurer encore longtemps à sa place, garante de la vie dans nos villages et de la mémoire que nous partageons.

Dominique Rousseau.

UNE DERNIERE :

A l'occasion de son départ, Dominique Rousseau, organise avec ses élèves une dernière soirée théâtrale à la Salle des Fêtes de Clérac le 3 juillet 2001.
Tous ses anciens élèves sont invités à cette manifestation. Venez nombreux !!!

Avis à la population

Comité de Rédaction du journal communal

Nous vous présentons dans ces pages, le premier bulletin communal (n°00) diffusé sur la commune de Clérac et rédigé par la Commission Communication. Ce premier numéro est conséquent, le volume et la périodicité des prochains seront définis par le comité de rédaction que nous souhaitons créer.

Nous aimerions ouvrir ce nouvel espace de communication à l'ensemble des habitants de la commune.

Toute personne de bonne volonté qui voudrait faire part de ses idées de rubriques ou d'articles sera la bienvenue et pourra se faire connaître auprès de la Mairie ou d'un représentant de la Commission Communication.

Contact : D. MAUREL : 05 46 04 26 69

Tribune Libre

Dans les prochains numéros du Bulletin Communal nous envisageons de mettre en place une tribune libre. Cet espace permettra à toute personne de la commune de s'exprimer sur un sujet d'intérêt général.

Il est bien entendu qu'en fonction du nombre d'articles, de leur volume et de la place disponible sur le bulletin, il pourra y avoir une sélection du ou des articles.
Chaque rédacteur signera son papier et chaque article pourra faire l'objet d'un droit de réponse qui sera diffusé lors du prochain numéro.
Nous vous demandons de déposer vos textes dans la boîte aux lettres de la Mairie avec vos nom et adresse pour que nous puissions vous contacter.

Concours « Maisons Fleuries »

L'Office de Tourisme Cantonal organise un concours des « Maisons Fleuries ». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 juin 2001. Les personnes désirant participer au concours doivent s'adresser à l'Office de Tourisme Cantonal de Montguyon ou à la Mairie de Clérac.

Le règlement du concours est disponible à la Mairie.
Fleurissez généreusement vos jardinières, vos massifs et vos balcons !

Etat Civil

Mariage

Félicitations à :

Simone LAMY et **Marcello BALESTRA**, domiciliés aux Chênes des Sables. mariés le 12 Avril 2001. Ce fut la 1ère célébration de Mr. le Maire

Cécile PREVOTEAU et **Bruno TAMIETTI**, domiciliés à Simonneau, mariés le 2 Juin 2001

Nadège GAY et **Sébastien BOYER**, domiciliés à « Le Ménard », mariés le 2 juin 2001, suivi du baptême civil de leur fille **Axelle**

Naissances

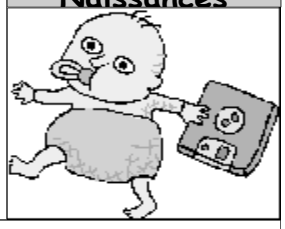

Bienvenue à :

Théo MARTINEZ, Fils de Hervé MARTINEZ et Myriam SOLILY, né le 17 Janvier 2001

Audrey BOISDRON, Fils de Mr et Mme BOISDRON Cédric, née le 04 Avril 2001

Laurie WACHE, Fille de Marie-Nils WACHE, née le 12 Mai

Décès

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches de :

Raymond DUBRAUD décédé le 30 Janvier 2001 à l'âge de 88 ans

Rémi DUMOND décédé le 24 Avril 2001 à l'âge de 74 ans

Vie Pratique

Le secrétariat de la Mairie est ouvert :

- Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h15
- Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- Le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences du Maire et des Adjoints sont assurées à la Mairie le samedi de 10h00 à 12h00 :

- **Juin** : le 02 G. Pasquet, le 09 D. Bureau, le 15 J. M. Audouin, le 23 E. Coutras, le 30 M.B. Martinez.
- **Juillet** : le 07 G. Pasquet, le 21 J.M. Audouin, le 28 E. Coutras .

Les permanences à la Mairie de Clérac :

- Assistante Sociale, le 2ème mardi de chaque mois de 14h00 à 16h30

Les permanences à la Mairie de Montguyon :

- **ASSEDIC,** tous les mardis de 9h00 à 12h00
- **ANPE** , tous les vendredis de 9h00 à 12h00
- **CAF ,** tous les mercredis de 11h00 à 12h00
- **Sécurité Sociale** , les 1er et 3ème mercredis de 9h00 à 12h00
- **Service Retraite CRAMCO** , tous les mercredis de 9h00 à 12h00
- **MSA** , les 1er et 3ème mercredis de 9h00 à 12h00

L'office religieux a lieu les 2ème et 4ème dimanches de chaque mois à 9h30.

Ramassage du fer : 1 fois par trimestre. Le 02 Juillet et le 1er Octobre

Déchetterie : Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

La Poste : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30 et samedi de 9h00 à 12h00

Garderie de l'école : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h00 et 16h30 à 18h00

Musée : du 1er Mai au 31 Octobre, du mardi au dimanche de 10h à 12h et 14h à 18h30